54me Année — Nouvelle série — N° 158 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 8 JANVIER 1949.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
Changement d'adresse : 10 frs
C.C.P. Marseille 156-36 — Tél. 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Les "EMMURES" de CHATEAUFORT !... et le "CLAQUEMURE" de l'HOPITAL-HOSPICE !...

Après les « Emmurés » de Châteaufort (une trentaine de squelettes dans un trou de caverne) — un seul et unique « Claquemuré — çà c'est plus fort, et dans le trou de muraille de notre vieil Hôpital et jusque dans le placard d'une sacristie !...

L'actualité Sisteronnaise, servie là par les archéologues et ailleurs par le hasard de la pioche, ne fait que rebondir de surprise en surprise et comme un vulgaire roman-policier.

Et quel était donc ce personnage de marque ?

J'ai donc à vous parler de quelque chose de plus horrible et de plus terrible que la découverte de Nible et de cette étonnante « Momie » emboutie là depuis des siècles et dans les murs d'une sacristie et au pied des marches d'un Autel.

La découverte de la Muse à la robe drapée de la déesse Euterpe remontée de son ténébreux séjour, semble déjà bien loin.

Nible nous avait déjà posé une série de points d'interrogations pharamineuses et dignes d'un bon feuilletoniste ! Quels étaient ces hommes ? Quelle fut leur vie et le drame de leur mort ? Et il faut bien, que diable, tenir son public en suspens ! Ne craignez rien et assez de pauvres victimes comme çà !...

Quel sujet passionnant pour un romancier ou pour un poète ultra-fantaisiste, et il était tout indiqué de me voir mettre sur les rangs. Je m'apprêtais donc à répondre à ces troublantes et embarrassantes questions sur cet épisode tragique de la vie de nos ancêtres lorsque, miséricorde, je reçus, et non plus de l'autre monde et de l'au-delà, un message et, pour parler clair, c'était le Père Cler, l'octogénaire aumonier de l'hôpital et le bon félibre encore plus octogénaire et qui me priait d'aller examiner avec lui son énigmatique squelette.

Le même questionnaire m'avait été posé. D'où vient « ce mort ? » Et qui est-ce ? Depuis quand est-il là ? Pourquoi ? Comment ? On ne peut plus être tranquille aujourd'hui, même au pied des Autels. On vous enlève et on vous déménage, subito presto, comme une vulgaire chiffe de votre dernière demeure.

Et nous entrâmes, sur la pointe des pieds, dans cette séculaire chapelle aux belles boiseries de noyer avec ses deux grandes baies grillagées aux barreaux épais, derrière lesquels se tenaient jadis en prière les religieuses cloitrées. Je pensais brusquement à une troisième, sinon à une quatrième ombre de « Fantôme » et n'eut été la Sainteté du lieu, il me semblait entendre Robert le Diable lui-même entonner d'une voix sépulcrale et de basse profonde:

Nonnes qui reposez
Sous cette froide pierre !..
M'entendez-vous ! M'entendez-vous !

Ah ! Messeigneurs ! Les poètes fantaisistes sont, vous le voyez, d'assez mauvais archéologues ! Et il ne manquait plus que l'ombre de Robert le Diable pour venir éclaicir ce mystère. Mais heureusement que nous avons de doctes historiens qui pratiquent également cette austère science un peu plus positive que mes étranges fariboles. Et celui là pour qui rien de ce qui touchait à Sisteron n'était étranger, car justement une petite note au bas d'une page m'a donné l'explication de cette mise au tombeau et son occupant n'était qu'un brave berger d'autrefois, lequel après avoir donné tout son bien aux pauvres avait demandé à reposer au milieu d'eux pour l'éternité, si bien qu'on a retrouvé un morceau de bure de sa limousine, de sa houppelande et de sa grande cape de berger de la crèche, un vrai Balthazard ! Et en voilà pour un ! Mais les autres Emmurés, qu'en faites-vous ? Attendez, je n'ai point oublié cet amoncellement de tibias enchevêtrés, de fémurs brisés, comme en ces ossuaires du vieux temps. Mais cette clef de l'énigme de Nible pourrait vous être donnée par cet archéologue remuant et fureteur aussi mince et aussi fluet que le seigneur Hamlet, lequel prenait d'autoriété des mains du fossoyeur d'Elseneur quelques ossements éparpillés puis se mettait à les soupeser comme aurait pu le faire un Nécroman du Moyen Age interrogeant après coup les orbites caves et creux d'un crâne abandonné pour lui adresser cette éternelle interrogation que vous connaissez bien...

Etre ou ne pas être !
To by or not ou by !
Reverteris in pulverem !

Eh bien ! non ! il n'y a pas que la cendre mortelle qui compte ici-bas, pauvre être périssable et qui semble servir retourner au néant ! Il y a une partie de toi-même qui doit être soustraite à l'œuvre implacable du tombeau ! C'est ce qui fut ton esprit, ton cœur et ton âme, tes croyances et tes souffles intimes et les souvenirs de quelques unes de tes bonnes actions. C'est ton immatérielle et persistante pensée, car c'est celà qui s'appelle la survie et la revanche de la mort, et ce qui reste et ce qui demeure la souveraine Eternité !...

Hippolyte SUQUET.

CHRONIQUE LOCALE

AVIS IMPORTANT. — Le Service de la Reconstruction a fait afficher dans le hall de la Mairie les états nominatifs des sinistrés, faisant connaître à quel architecte ils doivent s'adresser pour l'établissement du devis à l'identique des travaux restant à effectuer à leur immeuble sinistré.

Les sinistrés ont intérêt à en prendre connaissance.

Occasions exceptionnelles
disponibles immédiatement :
JUVA 6 cv AEB2
CELTA 8 cv ADC2
PEUGEOT 202
PEUGEOT 402
CAMIONS 2t 3t 5t 7t
Maxime BUES, Tél. 18, SISTERON

DON. — A l'occasion de leur passage à Sisteron, Mme et M. Auger, ancien sous-Directeur à l'Usine de Carbonite, ont remis à M. le Maire la somme de 2.500 francs à répartir comme suit : 1.000 francs à l'œuvre du goûter des Vieux Sisteronnais, 1.000 francs à la Société Musicale « Les Touristes des Alpes », 250 frs à la société du Sou des Ecoles Laïques, 250 francs à l'Arbre de Noël.

Au nom de ces collectivités, nous adressons à ces généreux donateurs nos sincères remerciements.

DANS LA POSTE. — La suppression de la deuxième distribution de lettres dans les principaux centres avait soulevé chez les usagers de vives protestations qui ont trouvé un écho jusqu'au Parlement qui s'est ému de cet état de choses fort préjudiciable au commerce surtout en ces périodes de fêtes où les achats sont plus nombreux que d'habitude.

Un député a porté à la tribune les doléances du public et a demandé au Ministre des P. T. T. de rétablir la deuxième distribution là où elle avait été supprimée.

Mardi en effet, nos gentils facteurs ont assuré dans l'après-midi cette distribution à la satisfaction du public et des... amoureux.

CHEZ NOS POMPIERS. — A la suite de l'aide efficace apportée par nos pompiers à l'extinction d'un incendie qui s'était déclaré dans un local de la maison commune aux membres de l'enseignement, M. Tron instituteur, a versé à la caisse des soldats du feu la somme de 300 frs.

Remerciements.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Taxes à la production. — Les redevables sont informés que les taux de 10 0/0, 4 0/0, 3,50 0/0, prévus par l'article 1er du code, sont portés à 12,50 0/0 5 0/0 et 4,50 0/0.

DEMOGRAPHIE. — Il a été enregistré aux registres d'état-civil, pour l'année 1948 : 149 naissances, 16 reconnaissances, 2 rectifications de naissance, 1 transcription de naissance, 2 légitimations, 1 désaveu de paternité, 24 mariages, 4 divorces, 65 décès, 3 morts-nés, 1 transcription de décès.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, matinée et soirée
Actualités Documentaire
et un grand film d'amour
« BACK - STREET »

CROQUIS ALPIN

La Consolatrice

Jean, le front entre les deux bras
Et le nez contre la muraille,
Pousse des sanglots longs et gras
A la suite d'une bataille.

Il en a donné mais reçu,
Des coups lancés dans la colère.
Il rêve, rageur et déçu,
D'une revanche musculaire.

Et voilà Suzanne, sa sœur,
Qui, d'un air de petite dame,
Passe et regarde avec douceur,
Et qui comprend vite le drame.

Il suffit de deux mots entre eux...
Mais elle sait comme on console
Et ce qu'il faut aux malheureux
Pour que leur désespoir s'envole.

Près de Jean, le corps en retrait,
Rose, elle lui tient compagnie.
Elle est là, le pied en arrêt,
Tendre comme une Iphigénie.

A cette attitude on peut voir
Que la pitié remue en elle
Jusqu'à posséder le pouvoir
Qu'elle a dans l'âme maternelle.

Elle sait que l'on est vainqueur
De la peine, sans violence,
Par quelques battements du cœur
Dans les caresses du silence !

Malicieux et confiant,
Son œil limpide semble dire :
— Mon gentil frère larmoyant,
Tu finiras bien par sourire ! —

En effet, peu à peu, les flots
De larmes s'arrêtent et, vive,
Après les tout derniers sanglots,
Suzanne, légère, s'esquive...

Georges GEMINARD.

CAISSE D'EPARGNE. — Compte rendu de l'année 1948 :

La Caisse devait au 1er Janvier 1948 à 3.723 déposants	67 366 227 fr
Elle a reçu de 1561 déposants, dont 235 nouveaux	44 146 810 fr
Intérêts alloués	2 071 089 fr
Total	113 584 126 fr
Elle a remboursé à 780 déposants, dont 114 pour solde	21 898 947 fr
La Caisse doit au 31 Décembre 1948 à 3844 déposants	91 685 947 fr

L'intérêt pour 1949 reste fixé à 2 fr. 50 net. Le plafond des livrets est fixé à 200.000 francs avec accumulation sans limite des intérêts.

La Caisse est ouverte le Lundi et le Samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures ; le mercredi de 9 heures à 11 heures 30.

ASSOCIATION DES RETRAITES CHEMINOTS DE SISTERON. — Tous les membres de cette association sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le Dimanche 9 Janvier, à 14 heures, à la Mairie.

Ordre du jour : Cotisations 1949 ; questions diverses.

REGIMES et SUPPLEMENTS.— Les bénéficiaires de régimes et suppléments divers (femmes enceintes et femmes allaitant, mutilés, familles nombreuses) seront servis Lundi 10, Mardi 11 et Mercredi 12 Janvier dans les conditions habituelles.

NOS COMPATRIOTES. — En temps opportun nous avons fait connaitre à nos lecteurs les divers dons reçus de la part de nos compatriotes résidant à Marseille, à Nice ou ailleurs.

Ces dons allaient aux différentes œuvres de bienfaisance de notre ville et à la musique. Aujourd'hui il nous sied de signaler le magnifique geste accompli par notre compatriote et ami Eugène Chauvin, résidant à Victor-Hugo (Algérie), qui vient de nous adresser la somme de 1.000 francs à distribuer comme suit : 300 francs aux « Touristes des Alpes », 300 francs aux Ecoles Laïques, 400 francs pour le goûter des vieux. Ces sommes ont été remises à qui de droit.

A ces dons nous devons ajouter ceux que nous avons reçus de la part de M. Henri Nicolas, ancien musicien (200 frs), et M. Boudouard, chaussures (1.000 frs) pour notre société musicale.

Egalement M. Alphonse Ferrand, pharmacien à Nice, nous a envoyé la somme de 200 francs pour être remise au Sou des Ecoles Laïques.

Nous adressons à tous ceux nommés, au nom des vieux, des enfants et des musiciens, nos sincères remerciements.

CARTE DU COMBATTANT 1939 1945. — L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de guerre informe les personnes constituant un dossier pour la demande de Carte de Combattant 1939-1945, au titre de la résistance, que seuls les certificats P 1 ou P 2 au titre F.F.C. et le certificat d'appartenance FFI (modèle national) sont acceptés.

Les demandes d'établissement du certificat F.F.I. doivent être adressées au Général commandant la région militaire (1er bureau, section F.F.C.I.) sur le territoire duquel a eu lieu l'activité de résistance.

Toutefois et jusqu'à nouvel ordre les résistants Bas-Alpins peuvent présenter leur demande à M. le commandant d'armes de la place de Digne, Caserne Desmichels.

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif pour 1949

Le Conseil Municipal de la Ville de Sisteron s'est réuni en cession ordinaire le Jeudi 30 Décembre 1948 sous la présidence de M. Emile Paret Maire, assisté de MM. Maffren et Roman, adjoints.

Absents et excusés : MM. Peloux, Bouchet, Thélène, Louis, Magnan, Reynaud, Rolland.

Lieutier Marcel est désigné comme secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en faisant connaître que la réunion de ce jour a surtout pour objet l'approbation et le vote du budget primitif de 1949.

M. le Maire, d'accord avec la commission des finances, donne, chapitre par chapitre, toutes explications au Conseil sur les recettes et dépenses de la Ville. C'est ainsi qu'il ressort que le budget pour la Ville s'élève et s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 9.150.000 francs.

C'est ensuite le budget du Bureau de Bienfaisance qui est présenté et s'élève à la somme de 92.000 frs de revenus.

Vient ensuite le budget de l'Hôpital-Hospice de notre ville qui s'élève également, tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 21.204.624 francs.

Le Conseil, après certaines explications et discussions, considérant que l'équilibre est réalisé, approuve tous ces budgets présentés.

Après le vote du budget, le Conseil Municipal passe à quelques questions diverses. C'est ainsi que les sociétés sportives «Sisteron-Vélo» et «Pédale Sisteronnaise» se voient attribuer une subvention, la première de 2.000 frnacs, la seconde de 1.000 francs.

Le Conseil Municipal, estimant que le goûter des Vieux est de plus en plus fréquenté et que les moyens financiers sont très réduits, accorde à cette œuvre respectable de notre ville une subvendion de 5.000 francs.

M. le Maire donne connaissance d'une lettre du Président du Sisteron-Vélo (lettre que «Sisteron-Journal» a publié la semaine dernière). Après discussion, le Conseil, voulant aider le plus possible et financièrement et moralement dans la mesure des possibilités actuelles, les sociétés de la ville, décide de prendre à ses frais le démontage et le transport de la clôture en ciment armé du Pré-de-Foire. Ce terrain étant devenu l'emplacement pour les constructions des nouvelles maisons de sinistrés, un terrain provisoire pour la pratique des sports situé au quartier de Mételine sera proposé aux dirigeants de cette société. En attendant, les pourparlers pour l'achat du terrain Bonfort, à Beaulieu, seront continués.

La Municipalité, recevant de plus en plus de demandes des entreprises pour loger des ouvriers qui vont venir travailler sur les chantiers de construction, décide d'envoyer la commission du logement sur le cours Paul Arène à l'effet de voir, si possible, et procéder à une répartition plus équitable des baraques, en vue de loger les ouvriers.

Une protestation énergique de la Municipalité sera adressée à qui de droit, sur les coupures du courant, force et lumière, le Mercredi et le Jeudi, et demande le maintien du statu quo, c'est-à-dire la coupure le Lundi et Mardi comme par le passé.

Après ces quelques diverses questions, le Conseil examine les demandes d'assistance médicale aux vieillards et incurables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Pneus neufs
Livrables de suite
contre bon d'achat
Etablissement VULCANEX
René ROUGNY
Route de Marseille — SISTERON
Téléphone 242

© VILLE DE SISTERON

OFFICE DEPARTEMENTAL des A. C. et V. G. — L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes informe ses ressortissants que les cartes d'Anciens Combattants ayant plus de cinq ans de date sont prorogées jusqu'au 1er Janvier 1951

TOUS les Travaux Typographiques à l'Imprimerie PASCAL-LIEUTIER Téléphone 1.48

ARBRE DE NOEL. — 12e liste de souscription. — Maffren, 1 kg nougat ; Masson 1 paquet biscuits; Trémelat 50 ; Dessaud 50; Chautard, commerciale 2 grosses boites de bonbons; Anonyme 20 ; Touche 50; Lemonier 50; Briançon 30; Mme Vve Reichier (Beaulieu) 100; Mme Rolland 50; Anonyme 20; Bernard 50; Mme Leydet 38; Amic 20; Jourdan 20; Mme Esmieu 100; Mme Fages 200; Bonrepaux 50; Decaroli 200; Baret 200; Margoto 200; La Potinière 1 bouteille Cinzano; M. Jourdan 100; Dunand 25; Marchal 50; Giraud 20; Anonyme 20; Reynier 55; Geminard 50; Entressangle 100; Mme Lambert 200; Bermond 100; Esclangon et De San-Bartholomé 100; Piot Gaston 100; Rougny 100; Paret 50; Paulas 30; Eysseric 20; Boucard 50; Thiaut 20; Mme Mariotti 50; Gruson 50; Mlle Arnaud 100; Charvet, papeterie du Jabron 1.000; Mme Peloux 300; Danièle Malatray 100; Dupéry Hélène 150; Gérard Régal 100; Scala 100; Mlle Coulomb M. J. 100; Clapier Josette 100; Mme Dollet, mercerie 100; Imbert, tabacs, 50; Gondre, épicerie 50; Mme Saury 200; Mlle Guidicelli 100; Mme Buttoud 100; Mme Nevière 200; Mme Tron 200; Mme Entressangle 200; Mlle Drac 100; M. Fauque 200; Truphémus 50; Mlle Revest 2 boites savonnettes; Mme Robert Rose 50; Mme Chautard, P. T. T. 200; Mlle Berthier 100; M. Julien; P. T. T. 200; Jouve G. 50; Mme Villemus 100; Gendre, nouveautés 200; Gravier, indirectes 200; Imbert, employé S.C.A. 100; Delaye Gabriel 100; De Luca 45 ; Chabaud Marcel 100 ; Garcia 100; Richard Germaine 50; Anonyme 50; Rullan, épicier 50 ; Courbon, boucher 100; Julien, chaussures 50; Jouvet 200; Richaud Robert 150; Rolland Félix 100; Steva 100; Raymond 100; Bouchet Raoul 100; Favier 100; Girard Vve 100; Genevet 50; Bertrand 20; Audra 50; Audibert, parésous 50; Julien, St-Domnin 100; Borrely Christiane 100 Arnaud Robert 100; Lieutier Charlotte 150 ; Reynaud Charles 150 ; Mlle Tarquin, Chaterusse 100 ; Pons Joseph 50; Mme Chastel Francette 150; Mme Jean, S.N.C.F. 50; Société « Libre Pensée » 150.

13e liste de souscription. — M. Charvet, papeterie du Jabron, 600 sacs pour le goûter des enfants ; M. Colomb Raoul 500 ; Anonyme 5.726 ; Anonyme 19 sacs à mains pour les dames bénéficiaires de la carte V ; M. Buès Pierre, transport gratuit des friandises débloquées.

La Municipalité et le Comité de l'Arbre de Noël remercient tous les généreux donateurs qui leur ont permis de gâter les enfants, les vieillards, les malades. Que les donateurs des sacs sachent tout le plaisir que ces dames ont eu à tirer en loterie le joli cadeau qui leur était offert. Les heureuses gagnantes étaient ravies.

Encore une fois merci à tous, ainsi qu'à M. Gilles, propriétaire des Variétés, qui avait mis gracieusement sa salle à leur disposition pour l'Arbre de Noël.

Rectification aux listes précédentes Mme André, confections, 300 au lieu de 100; Hôtel Clergues 100, 50, 20; Garcin 50.

Nos sincères remerciements à tous ces généreux donateurs.

A VENDRE :

MOTOCULTEUR 9 cv avec accessoires.

S'adresser à M. ROUX, machines agricoles à SISTERON.

ETAT-CIVIL

du 31 Déc. 1948 au 7 Janvier 1949

Naissances : Nicole Anna Bernadette Gamonet, Avenue de la Libération. — Danielle Yolande Clémentine Soulier, Avenue de la Libération. — Francine Alice Jeanne Arnaud, Avenue de la Libération. — Richard Gérard Albert Magnan, Avenue de la Libération. — René Yvan André Roux, Avenue de la Libération.

Décès : Marie Eliza Richier, veuve Destampes, 76 ans, Place Grande Ecole.

REMERCIEMENTS

Madame Christophe ZANI et sa famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur amicale sympathie, ainsi que la musique « Les Touristes des Alpes » à l'occasion du décès de son mari

Christophe ZANI

PROPRIETAIRES...

Obtenez des cours élevés
en plantant des arbres fruitiers
à maturité échelonnée.

LES PEPINIERES FRUITIERES DE LA DURANCE

MOULINS DE LA CAZETTE
Tél. 15 SISTERON Tél. 15

vous offrent un choix important de PECHERS, POIRIERS, POMMIERS CERISIERS, etc...

dans les meilleures variétés nouvelles et commerciales.

Authenticité garantie
de la variété et du porte greffe

Plants obtenus sous
le contrôle phytosanitaire de l'Etat

PRIX AVANTAGEUX

Avant tout achat, consultez-nous et venez visiter nos pépinières.

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, le vingt huit Décembre mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le six Janvier mil neuf cent quarante neuf, folio 57, case 316

Messieurs FOURNIER Lucien Jean et MAGNAN Elie Joseph, tous deux négociants, demeurant et domiciliés à AUBIGNOSC

Ont vendu à Monsieur ALLEGRE Raoul Noël Julien, limonadier, demeurant et domicilié à SISTERON

Un fonds de commerce d'exploitation d'une ligne de transport en commun TURRIERS - SISTERON, ayant son siège d'exploitation à SISTERON.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Me CASTEL domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE
aux enchères publiques de Meubles

Le LUNDI VINGT QUATRE JANVIER mil neuf cent quarante neuf à partir de neuf heures, à SISTERON, Rue du Jalet, il sera procédé par le ministère de Me BUES notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques de meubles meublants, linges et objets mobiliers de diverses natures, comprenant notamment :

Lits, Tables de nuit, toilettes, commodes, mobilier de salle à manger, fauteuils, bergère, poêle, matériel de cuisine, assiettes, couverts, verreries, chaises, tables, draps de lit, linges de toilette, objets d'ornement, vases, articles de voyage, etc... etc...

Le MERCREDI VINGT SIX JANVIER mil neuf cent quarante neuf à quatorze heures, à MISON, hameau des Armands, il sera procédé par le ministère de Me BUES notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques de :

Une Camionnette Citroën 5 cv

un matériel de Boulangerie comprenant notamment: un pétrin mécanique avec appareillage électrique complet et un moteur de 2 CV, diable, pétrin à bras, casiers à pain pelles, etc...

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente aura lieu au comptant et l'enlèvement du matériel adjugé et son démontage devra être immédiat à charge de tous risques pour les adjudicataires.

Il sera perçu pour frais et honoraires vingt pour cent en sus des prix d'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'étude de Me BUES, notaire à SISTERON.

BUES, notaire.

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE

REYNAUD & BURLE

Rue de la Coste, SISTERON

SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
Prix Modérés

Etude de Me BAYLE
Notaire
LA MOTTE-DU-CAIRE (B.-Alpes)

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me BAYLE, notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE (Basses-Alpes), le dix huit Juillet mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON le vingt six Juillet mil neuf cent quarante six, folio 98, case 757,

Monsieur Paul BERAUD, négociant demeurant à CHATEAU-ARNOUX et Monsieur Marcel BERAUD, agriculteur, demeurant à BAYONS ont vendu à Madame Renée JOURDAN, épouse de Monsieur Lucien NICOLAS, cultivateur, demeurant avec ce dernier à FAUCON-DU-CAIRE (Basses-Alpes) la licence d'exploitation d'un débit de boissons sis et exploité à FAUCON-DU-CAIRE.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours qui suivront le deuxième avis renouvelant le présent.

Signé : BAYLE.

Etude de Me Charles TARTANSON
Avocat-Avoué
5, Avenue Joseph-Reinach, DIGNE

EXTRAIT
d'un JUGEMENT D'ADOPTION

Par jugement rendu sur requête le vingt et un Décembre mil neuf cent quarante huit, le Tribunal Civil de DIGNE a homologué l'acte reçu par Me BUES, notaire à SISTERON, le seize Mars mil neuf cent quarante huit, suivant lequel Madame Thérèse Elise Juliette REYNIER, épouse PAUL, épouse assistée et autorisée de PAUL Ernest Joseph Marius, demeurant à VOLONNE, a été adoptée par Madame Adèle Joséphine CAMERLE veuve non remariée de Monsieur Pierre PROVENT, propriétaire demeurant à VOLONNE.

Pour extrait,
Ch. TARTANSON.

AU SOUVENIR
59, Rue Droite
Téléphone 93

POMPES FUNÈBRES

CERCUEILS (article soigné) Grand Choix de COURONNES
PLAQUES et MAUSOLEES
TRAVAIL SOIGNE PRIX IMBATTABLES

Posséder de jolis meubles et boiseries; les voir toujours d'un brillant éblouissant n'est pas un rêve lorsqu'on *emploie*

O-Cedar Polish

EN VENTE :
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure

Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

Venez voir

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Vélomoteurs
3 vitesses, livrables de suite
contre Bon d'achat

Cyclomoteurs
2 vitesses, Vente Libre

TOUTES BICYCLETTES
Hommes Dames Enfants
Sport Courses

chez AUTOS-SPORTS
CHARLES FÉRAUD
64, Rue Droite — SISTERON

Droguerie Paul BERNARD
63, Rue Droite
— SISTERON —

Vous trouverez chez...
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie

TOUT ce qui concerne
L'ELECTRICITE

Cuisinières, Chauffe-eau, etc...
Moteurs Electriques bobinés cuivre
Groupes Electro-Pompes
Grand Choix de Lustrerie, etc....
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
sous fil cuivre
— REPARATION —
T. S. F.
Agence « RADIOLA-RALLY », etc...
Vente — Réparation

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements sur demande

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON

Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL
Hommes et Femmes
Dépositaire de la Maison
« Adolphe LAFFONT - Lyon »

GRAND CHOIX DE COSTUMES
Hommes, Jeunes Gens et Enfants
à partir de 3.500 francs

TISSUS EN TOUS GENRES
— Un coup d'œil s'impose —
PRIX ET QUALITE

Pour la rentrée des classes
Assortiment de Blouses d'enfant
en tous genres.

Pour l'Hiver
Vêtements de cuir et canadiennes

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE

Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment

Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....

POMPES FUNÈBRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres

PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

AUTOMOBILISTES...
avec « SOLEX »
MOINS D'ESSENCE
PLUS DE KILOMÈTRES

En attendant la voiture neuve de vos rêves...
rajeunissez votre voiture actuelle...

Equipez-la avec un nouveau Carburateur « SOLEX »

Ses perfectionnements (Starter à 2 positions, pompe de reprises, correcteur de richesse, prise d'air unique) se traduiront par...

Plus de Kilomètres pour chaque litre d'essence

REPRISES PLUS NERVEUSES, RALENTI PLUS SOUPLE
c'est-à-dire :
CONSOMMATION REDUITE et PERFORMANCES AMELIOREES
GRACE AU SERVICE "SOLEX"

Garage Moderne, Francis JOURDAN, Sisteron

peut procéder rapidement et sur place à tous réglages ou remplacements

Donc, même si vous avez déjà un « SOLEX »
faites le remplacer par un nouveau
CARBURATEUR "SOLEX"

© VILLE DE SISTERON